

### Synthèse de l'évaluation du regroupement d'écoles

# 1. Problématiques retenues dans le cadre de l'évaluation

Le regroupement d'écoles a effectué une analyse des quatre grands domaines en problématisant chacun d'entre eux.

Pour le domaine 1 – Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement :

- Comment aider tous les élèves à améliorer leur compréhension des textes et leurs compétences orales ?
- Comment développer l'attention au service des apprentissages ?

Pour le domaine 2 – Le bien-être de l'élève, le climat scolaire :

Comment favoriser un climat scolaire serein et propice aux apprentissages ?

Pour le domaine 3 – Les acteurs et le fonctionnement de l'école :

Comment optimiser les ressources du regroupement (liaisons inter-cycles, APC, décloisonnement) pour favoriser la réussite des élèves ?

Pour le domaine 4 – L'école dans son environnement institutionnel et partenarial :

Comment améliorer la cohérence éducative entre tous les partenaires ?

## 2. Priorités identifiées pour l'école

- Réflexion autour de la place de l'oral au service de l'acquisition du vocabulaire et de la compréhension.
- Poursuivre et développer les temps fédérateurs et les actions communes au service du bien-être à l'école.
- Améliorer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.

### 3. Principales préconisations dans la perspective du projet d'école

- Asseoir l'enseignement du lexique et de la compréhension sur l'ensemble du parcours de l'élève, de la petite section au CM2.
- Développer les compétences langagières des élèves en les incitant à parler, à argumenter, à donner leur avis, à verbaliser leurs procédures et ce dès la petite section et dans l'ensemble des domaines disciplinaires.
- Poursuivre les réflexions déjà engagées autour du bien vivre ensemble afin de maintenir un climat serein.

## 4. Besoins prioritaires de formation

- Formation à l'enseignement explicite : fonctionnement et mise en œuvre en classe.
- Formation à l'utilisation des « messages clairs » et au recours aux élèves « médiateurs ».